

MÉTIER... Gestionnaire de paie

Cette fiche présente le métier de gestionnaire de paie, ainsi que les principales formations de niveau bac+2 inscrites au RNCP¹ et accessibles en formation continue en Île-de-France.

► LE MÉTIER

Descriptif : le gestionnaire de paie est le spécialiste du bulletin de paie. Il prépare et calcule les éléments de rémunération. Il saisit et vérifie chaque bulletin et s'occupe de suivre les primes, heures supplémentaires, congé maladie, vacances, cotisations sociales etc. de chaque salarié. Pour cela, il travaille en relation avec les services de sécurité sociale, de mutuelle et de caisse de retraite. Son activité nécessite alors de suivre les évolutions de la législation en matière de rémunération.

Suivant l'organisation, la taille de l'entreprise ou encore le contexte de gestion de la paie, ces tâches peuvent aller de l'opération de saisie à la gestion complète de la paie et de l'administration du personnel. Et il peut se charger ou non des déclarations sociales.

C'est un métier à la croisée de la comptabilité, des ressources humaines et du juridique.

Principaux lieux d'exercice : entreprises de toutes tailles, centres de services partagés (CSP), cabinets comptables.

Rémunération : de 24 000 € brut en début de carrière à plus de 30 000 € après 5 ans d'expérience.

Types de contrats : principalement des CDI.

Qualités requises : rigueur, sens des responsabilités, discrétion, bon relationnel, curiosité.

Possibilités d'évolution : suivant son expérience professionnelle, le gestionnaire de paie peut devenir responsable de paie ou encore responsable de l'administration du personnel.

► LES PRINCIPALES FORMATIONS DE NIVEAU III (BAC+2)

Avec l'évolution de la gestion de la paie et des déclarations sociales, une offre de formation plus ciblée et spécifique à la gestion de paie s'est développée, notamment au niveau bac+2.

Titre professionnel gestionnaire de paie (ministère de l'Emploi)

Compétences visées : assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise / Assurer la production de la paie et élaborer les données de synthèse .

Pré-requis : niveau bac et expérience professionnelle.

Début de formation : tout au long de l'année.

Réduction de parcours possible : oui.

Durée moyenne de la formation¹: 985 h.

Coût pédagogique horaire moyen¹ : 18,3 € HT.

Taux de réussite : non communiqué

► TENDANCES DE L'EMPLOI

Gestionnaire de paie est un métier porteur, existant dans tous les secteurs d'activité.

La fonction s'exerce tant en entreprise (au sein de la Direction administratives et financières ou des Ressources humaines) qu'externalisé en Centre de services partagés (CSP) ou en cabinet d'expertise comptable.

La fonction est très différente d'une entreprise à l'autre. Par exemple plus le volume de paies traitées est important, plus les tâches se réduisent et moins le poste est polyvalent.

Le métier connaît un fort turn-over. Deux raisons à ceci :

- le métier est considéré comme un tremplin vers d'autres métiers en ressources humaines ;
- l'aspect très « chiffres » est souvent minimisé par les candidats.

Profils recherchés

Les entreprises ont besoin de véritables spécialistes pour faire face à la complexité croissante du métier liée à la législation.

Elles recherchent en particulier des candidats ayant :

- un bac+2 ou bac+3 en comptabilité ou spécialisée en paie voire en ressources humaines
- une expérience professionnelle d'au moins 3 ans, si possible en cabinet comptable
- des connaissances en législation sociale
- la maîtrise des outils bureautiques et des logiciels paie (ex. Sage, Cegid, CCMX)
- le goût des chiffres prononcé

Les petites et moyennes entreprises ont un attrait particulier pour les gestionnaires polyvalents, capables de maîtriser à la fois les aspects techniques de la paie et de la gestion du personnel.

Plus occasionnellement, la maîtrise de l'anglais est souhaité s'il s'agit d'un groupe international.

Gestionnaire de paie (Ifocop)

Compétences visées : traiter la paie / Assurer la gestion administrative du personnel / Gérer les charges et les déclarations sociales en conformité avec la législation.

Pré-requis : niveau bac et expérience professionnelle.

Début de formation : janvier, mars ou juin.

Réduction de parcours possible : non.

Durée moyenne de la formation¹: 1 066 h.

Coût pédagogique horaire moyen¹ : 12 € HT.

Taux de réussite : 87 %

Gestionnaire de paie (CIEFAIGS)

Compétences visées : Maîtriser et appliquer les techniques de paie dans le respect du droit / Gérer les déclarations sociales et fiscales / Conseiller et communiquer en relation client interne et externe / Utiliser les outils informatiques spécifiques.

Pré-requis : bac ou niveau bac, expérience professionnelle.

Début de formation : mars ou septembre.

Réduction de parcours possible : non.

Durée moyenne de la formation¹ : 665 h.

Coût pédagogique horaire moyen¹ : 18,3 € HT.

Taux de réussite : 76 %

Gestionnaire de paie (Sciences-U)

Compétences visées : assurer la préparation, le suivi et la gestion de la paie / Effectuer les déclarations fiscales et sociales légales.

Pré-requis : bac ou niveau bac si expérience professionnelle

Début de formation : mars et septembre

Réduction de parcours possible : non.

Durée moyenne de la formation : 1 400 h.

Coût pédagogique horaire moyen : 11,34 € HT.

Taux de réussite : 80 %.

► LES PRINCIPALES FORMATIONS DE NIVEAU II (BAC+3)

Il existe également quelques formations de niveau bac+3 qui abordent la paie et en particulier des licences professionnelles (licences pro).

Ces dernières ne sont pas axées uniquement sur la gestion de paie et s'ouvrent souvent sur d'autres activités, par exemple le pilotage de la paie ou encore l'administration du personnel. Elles permettent cependant de viser un poste de gestionnaire de paie notamment pour débiter dans le métier. Et sont accessibles avec un bac+2 dans un domaine similaire.

Licence pro management des organisations parcours métiers de la comptabilité : comptabilité et paye (CNAM)

Licence pro métiers de la gestion et de la comptabilité spécialité comptabilité et paie (Université Cergy-Pontoise)

► OÙ SE FORMER ?²

La base de données du Fongecif Île-de-France référence 18 organismes de formation qui proposent ce type de formations en formation continue pour adultes.

Vous voulez connaître les coordonnées des organismes de formation ?

Consultez Netformation, la base de données sur l'offre de formation du Fongecif Île-de-France !

Licence pro gestion des ressources humaines spécialité gestion de la paie et administration du personnel (Université Paris est Créteil)

► QUE SONT DEVENUS LES BÉNÉFICIAIRES DE CIF ?³

Obtention du diplôme : 89 % des personnes ayant répondu à l'enquête ont obtenu leur diplôme.

Satisfaction des stagiaires : 80 % des personnes sont satisfaites de leur organisme de formation.

Insertion professionnelle et lien formation/emploi : 80 % des anciens stagiaires sont en emploi au moment de l'enquête, ce qui est conforme à la moyenne (81%).
79 % exercent un métier en lien avec la formation suivie. 83 % estiment que la formation leur a été utile, voire très utile pour exercer leur métier actuel.

Evolution professionnelle : Le CIF a permis aux anciens stagiaires de bénéficier d'une augmentation de salaire (63 % contre 42 % en moyenne), et de connaître, pour la moitié d'entre eux, une évolution de leurs responsabilités (50 %).

⚠ AVANT D'ALLER PLUS LOIN DANS VOTRE PROJET

► **Rencontrez des professionnels** pour comprendre la réalité du métier visé (avantages, inconvénients, conditions de travail,...).

► **Consultez des offres d'emploi** afin de connaître les exigences des employeurs, les types de contrats proposés (CDI, CDD, temps complet), l'expérience demandée.

► ALLER PLUS LOIN

SUR INTERNET :

- Les liens utiles du Fongecif Île-de-France : rubriques 301 - Comptabilité, contrôle de gestion ou 303 - Ressources humaines
- Netformation : base de données sur l'offre de formation du Fongecif Île-de-France

A L'ESPACE PROJET :

- Les ouvrages : rubriques 301 - Comptabilité, contrôle de gestion ou 303 - Ressources humaines
- Netformation : la base de données du Fongecif sur l'offre de formation

1. Sur la base des organismes ayant fait l'objet de plus de 5 dossiers financés en 2014
2. Données issues de Netformation, base de données du Fongecif Île-de-France (02/2015).
3. Données issues d'une enquête réalisée en 2014 pour le Fongecif Île-de-France auprès de l'ensemble des salariés étant sortis de formation en 2012 suite à la prise en charge d'un CIF CDI.

Sources du document :

- **Partie métier et emploi** : Faire de la paie son métier (Studyrama, 2013) / www.e-orientations.com / Baromètre Page Personne gestionnaire de paie (2013) / Etude de rémunérations (Robert Half, 2015) / 7 fonctions de la Daf à la loupe (Daf-mag.fr, 06/2014).
- **Partie formation** : Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)